



Litige sur paiement de facture

Par **Brigitte**, le **20/09/2011** à **10:47**

Bonjour,
J'ai loué une propriété par l'intermédiaire d'une agence immobilière, avec contrat de gestion et contrat de garantie des loyers impayés, protection juridique et garantie des dégradations immobilières.
Le locataire est parti en laissant de nombreuses dégradations.
L'agence a fait procéder à des travaux sans me présenter, ni me faire signer de devis. Parmi ces travaux, il y a une facture de plus de 10000 euros que l'assurance ne couvrirait pas : location de bennes, enlèvement des encombrants, remise en état des espaces verts, ramonage, travaux dans la cuisine.
L'agence, à qui cette facture est adressée, me met en demeure de régler cette somme, me demandant de me retourner, moi-même, contre le locataire parti sans laisser d'adresse.
Que dois-je faire ? Merci pour votre aide